

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS
Communauté de Communes du Canton de BERTINCOURT
Exécution du Budget Annexe SPANC 2013

Délibération 2013-57 du 22 Mars 2013

**DELIBERATION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE
sur le Compte Administratif
sur le Compte de Gestion
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 85
Nombre de membres présents : 60
Nombre de suffrages exprimés : 59
Votes Contre 0 Pour 59

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, délibérant sur le Compte Administratif 2012 dressé par Monsieur Jean-Marie PLESSIET, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1° / lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-	735.79
Part affectée à l'investissement	-	
Opérations de l'exercice	208 564.29	225 609.27
TOTAUX	208 564.29	226 345.06
RESULTAT DE CLOTURE	-	17 780.77

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
-	2 483.39
-	
	2 103.02
	4 586.41
	4 586.41

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
-	3 219.18
-	
208 564.29	227 712.29
208 564.29	230 931.47
	22 367.18

Besoin de financement
Excédent de financement

4 586.41

Restes à Réaliser DEPENSES
Restes à Réaliser RECETTES

0
0

Besoin total de financement
Excédent total de financement

4 586.41

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Collectivités Locales

16 MAI 2013

ARRIVÉE

2° / Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3° / reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4° / arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5° / Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0	au compte 1068 (recettes d'investissement)
17 780.77	au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de : M.J. MAHIEU qui a été suppléé par M. B. DENNE, M. Ph. LEFORT qui a été suppléé par M. D. LEMAIRE, Mme D. TABARY qui a été suppléée par Mme A. GILLION, M. J. ELLEBOUDET qui a été suppléé par M. Cl. FOURNET, M. D. DELEPLACE qui a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE, M. P. MACHUT qui a été suppléé par M. Michel LALISSE

M. J.M. BLAISE a donné pouvoir à M. M. BLONDEL

Mmes O CONSTANT – M LACMENT - Ch LECTEZ

MM Y. MARECHAL – Y. BONNERRE – JM PLESSIET – L CORBEAU – S NACRY - R DELOBELLE – J FORESTIER – J Ch DERUE – Y LIEDEU – X LEROUX – L ANTINORI – G TRANNIN – J P

POUTRAIN – J VASSEUR – J-M BLAISE – M POUILLAUDE – J DESCAMPS – D BEDU – M DELAUTRE – H BASSEZ – G RICARD



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.

(Signature)